

Conseil du 14^{ème} arrondissement du 24 juin 2019

Projet de vœu déposé par Carine PETIT, Agnès BERTRAND et les élus de la majorité municipale relatif à la rétention dans un centre d'un parent d'un élève scolarisé dans le 14^e arrondissement

Considérant que la famille GUERMAH répond positivement à tous les critères de la Circulaire Valls de 2012 requis pour l'obtention d'un titre de séjour,

Considérant que monsieur et madame GUERMAH ont un rendez-vous fixé le 5 Juillet prochain à la Préfecture de Police de Paris afin de régulariser leur situation,

Considérant que la famille réside dans notre arrondissement depuis 2014, qu'un des enfants est scolarisé depuis cette date au groupe scolaire Maurice d'Ocagne et que le second enfant né sur le territoire français est accueilli régulièrement dans une halte-garderie de notre arrondissement,

Considérant que Monsieur GUERMAH est très fortement intégré dans son quartier et est bénévole du Centre social Didot depuis plusieurs années,

Considérant que cette famille est en soutien du père de Kaci GUERMAH, de nationalité française et résident du 14^{ème} arrondissement, actuellement très malade

Considérant le soutien unanime de l'équipe enseignante et des parents d'élèves du groupe scolaire Maurice d'Ocagne, de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE), du Réseau Education Sans Frontières (RESF), de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) et des élus de la majorité municipale du 14^{ème} arrondissement

Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement, Agnès BERTRAND, Adjointe aux Affaires Scolaires et les élus du groupe Socialistes Radicaux et Apparentés demandent :

- **L'annulation de l'OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) de Monsieur GUERMAH, prononcée par le préfet des Hauts de Seine**
- **Sa libération du Centre de rétention du Mesnil-Amelot**
- **La possibilité pour monsieur et madame GUERMAH de se présenter à leur convocation du 5 Juillet prochain à la Préfecture de Police afin de régulariser leur situation**
- **La liberté de vivre en famille dans notre arrondissement sans être inquiété**